



GROUPE  
HISTOIRE  
CFDT 44



L'UD  
CFDT 44  
a  
50 ans

**GROUPE  
HISTOIRE  
CFDT 44**

**L'UD  
CFDT 44  
a  
50 ans**

# Sommaire

	Page
<b>Éditorial</b>	<b>4</b>
<b>Des origines de la CFTC à la naissance de la CFDT</b>	<b>5</b>
1919 - 1939 : implantation d'un syndicat chrétien en Loire-Inférieure	5
1940 - 1944 : années noires	5
1945 - 1964 : en marche vers la CFDT	6
<b>1964 - 1973 : la CFDT adulte dès sa naissance</b>	<b>7</b>
Avant 1968 : luttes nombreuses et fortes	7
Mai - juin 1968 en Loire-Atlantique	7-8
Dans le sillage de Mai 68	8
<b>1974 - 1994 : nouveau contexte, nouvelle stratégie</b>	<b>9</b>
1978 : stratégie de re-syndicalisation	9
1981 : CFDT et la Gauche au pouvoir	10
1996 : réduire le temps de travail pour lutter contre le chômage	11
1992 : l'engagement européen confirmé	11
<b>1995 - 2014 : le syndicalisme face à la globalisation</b>	<b>12</b>
Le monde du travail en mutation accélérée	12
Le réformisme à l'épreuve des réformes	13
Répondre aux défis d'aujourd'hui... et de demain	14
<b>Le quotidien de l'action syndicale</b>	<b>15</b>
Informer	15
Animer - débattre - décider	16
Mener les actions revendicatives	16
Représenter les salariés	17
Se former	17
Développer la CFDT	18
<b>La vie de l'organisation : l'UD 44 en mouvement</b>	<b>19</b>
1934 - 1980 : primauté de l'interprofessionnel	19
Années 80 : retour vers le professionnel	20
Années 2000 : clarification des responsabilités	21
2014 : nouvelle organisation de l'UD CFDT 44	22
<b>1945 à 2014 : les responsables UD 44, UL Nantes, UL Saint-Nazaire</b>	<b>23</b>
<b>Un premier travail à poursuivre</b>	<b>24</b>
<b>Les adresses</b>	<b>24</b>

# Éditorial

## 1964 – 2014 : 50 ans de CFDT en Loire-Atlantique



Les 6 et 7 novembre 1964, le Congrès confédéral extraordinaire décidait à plus de 70 % des mandats de transformer la CFTC en Confédération Française Démocratique du Travail. C'était l'aboutissement d'un long processus d'évolution entamé dès 1945 par le courant Reconstruction.

L'Union Départementale des syndicats de Loire-Atlantique a joué un rôle très important dans cette évolution historique. Son secrétaire depuis 1958, Gilbert Declercq, ainsi que de nombreux autres militants ont été des fers de lance de la déconfectionnalisation mais aussi d'un syndicalisme combattif ancré dans la classe ouvrière de la Basse-Loire.

De 1964 à 2014, l'Union Départementale CFDT 44 a dû piloter le navire syndical dans des eaux souvent tumultueuses. Les grandes périodes de ces décennies sont retracées dans les pages suivantes.

Réalisée à la demande de l'UD CFDT 44 pour son cinquantième anniversaire, cette plaquette est le résultat d'un travail de militants qui ont fouillé dans les boîtes d'archives déposées au Centre d'Histoire du Travail et dans la collection de *La Voix des Travailleurs*. Et pour la période plus récente ou actuelle, les informations ont été fournies directement par les militants eux-mêmes. C'est donc une rétrospective retraçant les grandes lignes de la construction et de l'évolution de la CFDT en Loire-Atlantique.

Le regard sur ces cinquante années fait revivre l'histoire militante de l'UD 44. Mais cette démarche de mémoire et de témoignage n'a rien de nostalgique. Il s'agit essentiellement de prendre appui sur le passé pour comprendre le présent. Car en retrouvant les éléments marquants de notre vie syndicale, nous voyons qu'au-delà des évolutions, l'UD de Loire-Atlantique, « notre UD », continue faire vivre les valeurs de la CFDT : la démocratie, la solidarité, l'émancipation et la volonté de transformation sociale.

Franck Truong  
Secrétaire général de l'Union départementale CFDT 44  
Novembre 2014

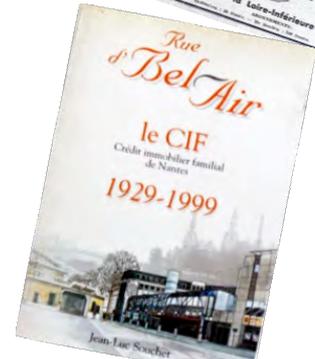
# 1919 - 1964 de la CFTC à la CFDT

## 1919 – 1939 : l'implantation d'un syndicat chrétien en Loire-Inférieure

Les syndicats nantais d'inspiration chrétienne, constitués dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont regroupés dans la CFTC en 1919. L'Union Nantaise des syndicats chrétiens s'est créée dès 1920 et, à Saint-Nazaire, l'Union locale est née statutairement en 1930.

Syndicalisme à prédominance d'employés et présent surtout dans les secteurs à main d'œuvre féminine, la CFTC va s'implanter progressivement dans les usines. La tonalité des expressions syndicales se fait plus revendicative. Ainsi, en 1934, le journal de la CFTC en Loire-Inférieure, *Le Messager syndical*, devient *La Voix des Travailleurs*. La participation des syndicats chrétiens aux grèves de juin 1936 a marqué une étape importante dans cette évolution. Les forces s'organisent tout d'abord à Nantes et à Saint-Nazaire.

Très tôt, la CFTC a développé un syndicalisme de services auprès de ses adhérents, à travers le secours mutuel, le placement, les cours professionnels, les loisirs... Ainsi, après la loi sur les Assurances sociales de 1928, la CFTC nantaise a créé la Caisse mutuelle familiale puis, en 1935, la Caisse chirurgicale. De même, la CFTC s'investit dans le secteur du logement à travers le Crédit immobilier familial. Les services apportés par ces organismes, situés rue de Bel-Air, à Nantes, vont favoriser le développement et l'implantation des syndicats chrétiens.



Jules Zinnrehedl signataire du "Manifeste des Douze", premier président de la CFTC en 1919



## 1940 - 1944 : les années noires

La guerre, puis l'occupation en 1940 ont ouvert une période très difficile et l'action syndicale est devenue pratiquement clandestine. Dès 1940, au niveau national, trois responsables CFTC et neuf dirigeants CGT ont signé le « Manifeste des Douze » marquant le refus d'adhérer à la Charte du travail du Régime de Vichy.

Dans le département, plusieurs militants CFTC ont payé de leur vie leur engagement dans la Résistance : Yves Bodiguel, Georges Laurent, Anne-Marie Nicol.



Anne-Marie Nicol, secrétaire de l'UD 44

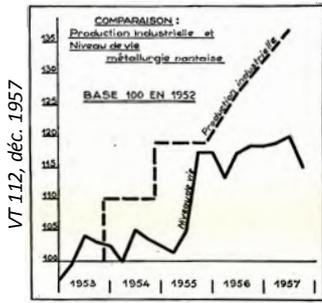


Yves Bodiguel, président des syndicats chrétiens, 1940-1944



Georges Laurent, fondateur de la JOC en 1938 aux mines de la Bruz

# 1945 - 1964 : en marche vers la CFDT



Évolution production industrielle / niveau de vie



1955 : grèves dans la métallurgie, à Saint-Nazaire et à Nantes



Eugène Descamps

Après la Libération, la phase de reconstruction donne de l'emploi à Nantes et surtout à Saint-Nazaire, toutes deux ayant subi les bombardements. Mais, alors que les prix des biens de consommation (dont la nourriture) augmentent, les salaires sont inférieurs de 15 % à ceux de Paris suite aux « abattements de zone ». Par ailleurs, les difficultés de logement sont importantes.

Présente sur tous ces fronts revendicatifs, la CFDT de Loire-Inférieure multiplie les implantations locales dans tous les secteurs économiques. Elle renforce son audience dans le département et fait un bon score (plus de 30 %) aux premières élections à la Sécurité Sociale de 1947. À celles de 1955, la CFTC devance la CGT, affaiblie il est vrai par la scission de Force Ouvrière intervenue en 1948.

Les grandes grèves de 1955 dans la métallurgie à Saint-Nazaire puis à Nantes confirment l'ancrage de la CFDT dans la classe ouvrière de la Basse-Loire. Elles marquent un temps fort dans l'évolution de la CFDT.

Gilbert Declercq, leader des grèves de 1955 à Nantes, devient le secrétaire de l'UD en 1958. Membre de la "minorité" au Bureau confédéral de la CFDT, il contribue fortement au débat interne mené par le courant Reconstruction sur l'évolution de l'organisation, débat animé par Paul Vignaux.

La guerre d'Algérie marque une étape : la CFDT se prononce pour l'auto-détermination du peuple algérien, ce qui contribue à son ouverture vers d'autres salariés.

En 1961, Eugène Descamps, secrétaire de la Fédération de la Métallurgie issu de l'ancienne "minorité", devient secrétaire général.



Gilbert Declercq

## Congrès Extraordinaire de l'Union Départementale C. F. T. C. de Loire-Atlantique 24 Octobre 1964

VT 180, nov. 1964

Le Congrès extraordinaire de l'U.D. C.F.T.C. s'est tenu à Nantes, rue de Bel-Air, sous la présidence de Marcel PEYRAUD, dans la matinée, et d'Yves THOBY l'après-midi.

G. DECLERCQ, Secrétaire Général de l'U.D., a présenté le rapport « POUR UN SYNDICALISME OUVRIER et DEMOCRATIQUE ».

Une vingtaine de camarades de divers syndi-

cats sont intervenus pour ou contre l'évolution. Par 92,5 % des voix exprimées le Congrès recommande de voter pour l'évolution du Syndicat.

J. MONNIER, Secrétaire Départemental du Maine-et-Loire, membre du Conseil Confédéral, a prononcé le discours de clôture de cette journée.

La déconfessionnalisation a été entérinée au Congrès confédéral extraordinaire des 6 et 7 novembre 1964 avec un vote en faveur des nouveaux statuts et du nouveau sigle à 70,11 % des mandats :

**la CFDT était née !**



VT 150 et 158, nov. 1961 et juil.-août 1962

# 1964 - 1973 — la CFDT adulte dès la naissance

L'évolution de la CFTC en Confédération Française Démocratique du Travail se déroule au cœur des années 60 marquées à la fois par la fin des pénuries de l'après-guerre et l'entrée dans la "société de consommation".

Ce sont les « 30 Glorieuses », années de forte croissance économique et de quasi plein emploi. Cependant, les salaires sont faibles et ne suivent pas la hausse des prix. La durée du travail est élevée, souvent égale ou supérieure à 45 heures par semaine en 1964. L'âge de la retraite du régime général est 65 ans, alors que l'espérance moyenne de vie des ouvriers est inférieure. Les revendications ne manquent donc pas.



Magasin Decré (≈ 1960), symbole nantais de la société de consommation.



Les Fonderies de Saint-Nazaire (début XXe s.)

## Avant 68, des luttes nombreuses et fortes

Cette période connaît de nombreux conflits sociaux, souvent longs, mais qui débouchent sur des avancées substantielles. L'accord national CGT-CFDT de décembre 1966 facilite l'unité d'action sur le terrain. En Loire-Atlantique où le secteur de la métallurgie domine avec des entreprises de plusieurs milliers

de salariés (notamment les chantiers navals et les constructions aéronautiques), la grève des mensuels de la métallurgie à Saint-Nazaire a duré deux mois en mars et avril 1967 et s'est terminée par une augmentation de 7,35 % des appointements.



1967. Grève des mensuels à Saint-Nazaire

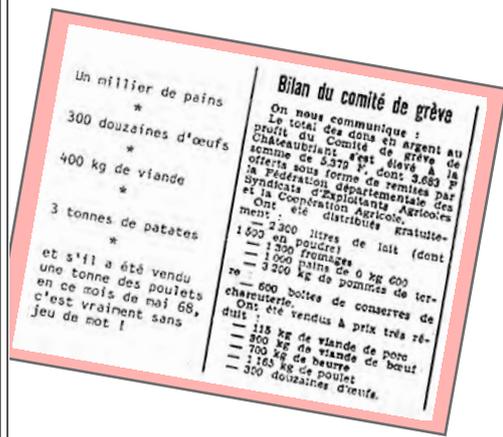
Avec les premières restructurations industrielles, ces années-là sont également marquées par de fortes mobilisations interprofessionnelles pour l'emploi et le développement économique de la région. Le 22 janvier 1964, à Saint-Nazaire, 35 000 manifestants

(salariés, paysans, pêcheurs, commerçants,

photo ci-contre) défilent contre la fermeture des fonderies. Le 19 février suivant, c'est un rassemblement de 70 000 personnes au Champ de Mars, à Nantes. Le 8 avril 1965, 3 000 manifestants venant des 9 départements de Bretagne et Pays de la Loire "montent" à Paris pour clamer que « l'Ouest veut vivre ! ». Ces actions conduiront quelques années plus tard à l'implantation à Nantes-Carquefou de la CPIO, alors filiale de la Régie Renault, et à la décentralisation à Nantes de services administratifs publics (Insee, Affaires étrangères).



## Mai - juin 1968



Mai 1968. Manifestation à Châteaubriant



1968. Entrée des "grands bureaux" de "Sud-Aviation", près de Nantes. Le directeur y restera séquestré 16 jours...



Place Royale, rebaptisée place du Peuple

## en Loire-Atlantique

C'est dans ce contexte qu'éclate Mai 68 avec, dès le 8 mai, une journée d'action interdépartementale dans l'Ouest (elle était toutefois prévue de longue date), puis, après les manifestations étudiantes, une grève nationale massivement suivie le 13 mai. Le 14 mai, après plusieurs semaines de débrayage, la grève avec occupation est votée à l'usine Sud-Aviation de Bouguenais : c'est un signal donné aux salariés de la France entière ! Ensuite, en Loire-Atlantique comme ailleurs, la grève s'étend à de nombreuses entreprises et dure souvent jusqu'à mi-juin, après la conclusion des négociations de Grenelle. Celles-ci apportent une forte revalorisation du SMIG et la reconnaissance de la section syndicale dans l'entreprise, demande portée par la CFDT.

Mai 68 connaît une tonalité particulière en Loire-Atlantique avec de grosses manifestations comme le 27 mai à Nantes (40 000 personnes), Saint-Nazaire (15 000) mais aussi Ancenis et Châteaubriant. À Nantes, les organisations syndicales constituent un comité central de grève où le secrétaire de l'UD CFDT, Daniel Palvadeau, joue un rôle de premier plan.



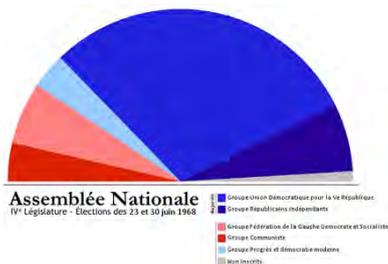
Daniel Palvadeau

## Dans le sillage de Mai 68

La traduction politique de Mai 68 est ambivalente : radicalisation d'une partie de la jeunesse mais forte majorité de droite issue des élections législatives de juin 1968.

Au Congrès confédéral de 1970, la CFDT valide son projet de société : le socialisme démocratique.

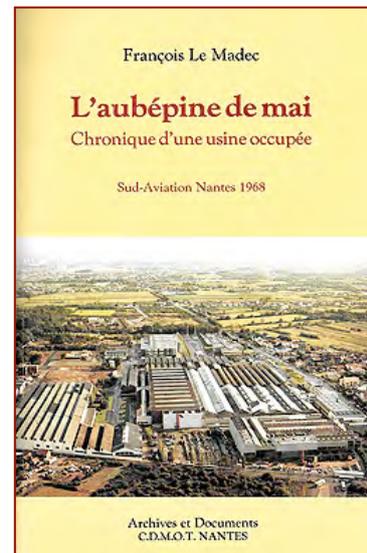
Sur le plan social, une forte combativité marque les années d'après-mai : grèves en 1971 aux Batignolles et chez Ugeco à Nantes, chez Sambro à Pontchâteau. En 1972, grèves chez Joseph Paris (pour le salaire en deux parties : de "besoin" et de "fonction") à Nantes et dans le bâtiment. Les mots d'ordre des manifestations interprofessionnelles sont souvent très généraux et donc peu susceptibles d'aboutir à des avancées concrètes.



Résultats des élections législatives de juin 1968

Parallèlement se développe un important mouvement de syndicalisation. En 1973, la CFDT, dont le 36<sup>e</sup> congrès confédéral se tient à Nantes, atteint ainsi un million d'adhérents, dont 30 000 en Loire-Atlantique – ce qui prouve le dynamisme de l'UD.

**Extrait de La Voix des travailleurs de juin 1968**  
 Très vite la CFDT s'organise pour répondre à la multitude des problèmes posés par une grève devenue pratiquement générale.  
 Un conseil permanent est mis en place, composé de conseillers départementaux, des plus importants secteurs, et se réunit tous les matins à 10 heures.  
 Le Bureau exécutif siège en permanence.  
 Des équipes sont mises en place [...]  
 Jamais le 10 de la rue de Bel-Air n'avait connu une telle activité : pratiquement tous les soirs, réunion de militants. 24 heures sur 24, l'activité ne connaissait aucune relâche, la machine à tirer a parfois tourné toute la nuit sans s'arrêter.  
 À tour de rôle, les militants des différents syndicats tenaient la permanence de nuit.  
 En un rien de temps toute une organisation s'est mise en place, et ceci tout naturellement. Vraiment, les ressources de la classe ouvrière sont inépuisables et devant les événements et les responsabilités, les militants ont pris une dimension supplémentaire, de nombreux camarades se sont révélés comme ayant des qualités d'organiseurs, de dirigeants, de responsables, et ce n'est pas là le plus petit mérite de cette grande période d'action.



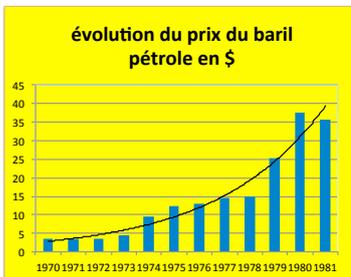
Le livre de François Le Madec, responsable CFDT à Sud-Aviation en mai 1968, raconte au jour le jour l'occupation de l'usine.



1973, Congrès confédéral à Nantes

# 1974 - 1994

## Nouveau contexte, nouvelle stratégie



La guerre israélo-arabe d'octobre 1973 se traduit par une forte hausse du prix du pétrole. Un second « choc pétrolier » a lieu en 1979, au moment de la révolution iranienne. Et même si des signes de ralentissement économique étaient apparus auparavant, 1974 marque l'entrée dans une nouvelle période. Le chômage touche un million de personnes dès 1977, puis deux en 1983. La défense de l'emploi et les actions contre les licenciements tendent à devenir le motif principal des conflits sociaux.

Plusieurs initiatives interprofessionnelles sont organisées sur le thème « Vivre et travailler au pays », dont la grande manifestation inter-régionale du 23 octobre 1976 à Nantes qui réunit 40 000 personnes.

En 1977, l'UD CFDT 44 publie un nouveau « Livre noir de l'emploi ».



Manifestation du 23 octobre 1976 à Nantes



Manifestation du 23 octobre 1976 à Nantes



### 1978 : la stratégie de re-syndicalisation

À ce nouveau contexte économique s'ajoute le constat pour les salariés que le syndicalisme ne produit pas les grands lendemains promis. Une baisse du nombre des adhésions s'amorce.

À partir de 1978, la confédération entame une réflexion sur sa stratégie, à travers le rapport Moreau qui prône la re-syndicalisation de l'action CFDT. Il s'agit de la recherche d'avancées sociales, même partielles, par la voie de la négociation avec le patronat et l'État. Ce choix du « recentrage » est confirmé au congrès de Brest en 1979. Le débat se poursuit dans les années 80 sur le thème de l'adaptation du syndicalisme. Au milieu des années 80, Edmond Maire formule la thèse des « deux logiques » qui s'affrontent et coopèrent à la fois dans l'entreprise.

L'UD 44, pendant le mandat de Bernard Henry, a pris une part active aux vifs débats sur la stratégie de re-syndicalisation ainsi qu'à la réflexion poursuivie tant au niveau fédéral que confédéral sur l'adaptation du syndicalisme aux nouvelles réalités.



Edmond Maire



Bernard Henry

# 1981 : la CFDT et la Gauche au pouvoir



Capture écran de télévision 10 mai 1981

En mai 1981, François Mitterrand est élu Président de la République et la Gauche accède au pouvoir après 25 ans dans l'opposition. Des avancées sociales importantes sont réalisées en 1981 et 1982 : 5<sup>e</sup> semaine de congés, semaine de 39 heures, retraite à 60 ans, lois Auroux. Mais, très vite, la situation économique se dégrade, la hausse du chômage se poursuit et des mesures de "rigueur" sont prises. Les organisations syndicales en subissent le contrecoup. Les années 80 voient donc l'accentuation de la désyndicalisation.



Jean Auroux à l'Assemblée nationale, sur le banc du gouvernement. 1982



VT 339, mai 1981

À partir de 1986, la CFDT décide de ne plus donner de consigne de vote aux élections politiques et, au Congrès confédéral de 1988, elle s'en tient à l'objectif de l'autogestion sans référence au projet de socialisme démocratique. La Loire-Atlantique avait déposé un amendement pour maintenir l'orientation antérieure mais a été mise en minorité.



Même si le nombre de grèves diminue dans les années 80, plusieurs conflits importants se déroulent dans cette période : en 1981 chez Chantelle à Saint-Herblain, en 1988 et 1990 aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire et à la Semitan à Nantes où la CFDT devient majoritaire. Il y a aussi des conflits importants dans le secteur public : SNCF en 1986, infirmières en 1989.



Années 80. Manifestation pour l'emploi, Nantes



Jo Deniaud

Au cours du mandat de Jo Deniaud, l'UD CFDT, avec la Confédération, entreprend un travail spécifique sur l'adhésion à travers le GAPS (Groupe d'action pour la syndicalisation). En Loire-Atlantique, il se concrétise à travers l'opération Cap Développement qui commence à porter ses fruits à partir de 1989 avec une remontée du nombre d'adhérents.



Manifestation des "filles de chez Chantelle" en 1981.



L'UL de Saint-Nazaire et l'UD mènent une action de longue durée pour obtenir la gratuité du passage.

# Années 90 : réduire le temps de travail pour lutter contre le chômage



## Assemblées de rentrée de la CFDT 44 LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL N'EST PLUS UN TABOU

Environ 300 militants à Nantes et 100 à Saint-Nazaire le 26 Septembre pour écouter et dialoguer avec Jean-René MASSON, secrétaire mobilisation sociale, et la fait reposer avant tout sur les branches professionnelles. Les interventions des participants ont fait op.

1993, VT 443

De longue date, la CFDT a porté la revendication de réduction du temps de travail, dans les années 60 par exemple avec le slogan de « retour aux 40 heures ». A l'époque, revendiquer la diminution du temps de travail traduisait d'abord l'aspiration à vivre mieux et à disposer de temps pour soi.

Avec l'apparition du chômage massif dans les années 70 puis 80, la revendication des « 35 heures » s'impose avec en arrière-plan un effet bénéfique attendu sur l'emploi. Ainsi, grâce à un accord signé par la CFDT, la SERCEL à Carquefou passe aux 35 heures dès 1985.



En 1993, le chômage touche trois millions de personnes en France et près de 11 % de la population active en Loire-Atlantique. La CFDT porte fortement la revendication de réduction de temps de travail en la liant à la création ou

la sauvegarde d'emplois. Les Assemblées de rentrée de l'UD portent sur ce thème et de nombreuses équipes syndicales s'en emparent.

L'emploi, la lutte contre l'exclusion s'imposent comme la priorité de toute organisation syndicale digne de ce nom. La CFDT s'est résolument engagée dans cette voie.

La montée massive du chômage, le développement du chômage de longue durée déséquilibrent les rapports sociaux, mettent à l'écart une part de plus en plus importante de la population, nous entraînent vers une société à deux vitesses totalement inacceptable.

En Loire-Atlantique au 31 juillet, on recensait plus de 67 000 chômeurs, avec une ancienneté moyenne de 454 jours (plus d'un an 1/2) dont plus de 26 000 chômeurs de longue durée.

Tract UD 44, septembre 1992

## 1992 : la CFDT confirme son engagement européen

Fidèle à ses engagements européens de toujours, la CFDT valide la poursuite de la construction européenne en se prononçant pour le OUI au référendum de 1992 (traité de Maastricht), mais sans donner de consigne de vote.

« Il ne s'agit pas de prétendre que ce traité est parfait, qu'il règle tous les problèmes auxquels nous sommes confrontés. En ce domaine, il n'y a pas et il n'y aura pas de miracle. Si nous ne nous mobilisons pas pour faire avancer les choses, les drames du chômage et de l'exclusion continueront à mettre en péril l'équilibre même de notre société. C'est vrai qu'il s'agit pour une grande part d'une Europe très libérale et qu'on peut penser que l'aspect social est insuffisant [...] Le traité de Maastricht ajoute un certain nombre de dimensions notamment la perspective d'une politique étrangère et de défense commune. »

Editorial de la VT, septembre 92



# 1995 - 2014

## Le syndicalisme face à la globalisation

### Le monde du travail en mutation accélérée

La fin du XX<sup>e</sup> siècle est marquée par l'intensification des échanges commerciaux et des flux financiers sous le double effet des mesures de dérégulation économique et des nouvelles technologies (NTIC, Internet...). Nous sommes entrés dans l'ère de la globalisation.

Celle-ci constitue un défi majeur pour le syndicalisme des pays anciennement industrialisés, en France comme ailleurs. Eloignement des centres de décision, prédominance des logiques financières dans la gestion des entreprises, montée en puissance des grands pays émergents (la Chine en particulier), distorsions intra-européennes résultant du manque d'harmonisation sociale et fiscale (la question des travailleurs détachés par exemple)... sont autant d'éléments qui pèsent sur les conditions de l'action syndicale.

En parallèle, le phénomène de tertiarisation de l'économie s'est poursuivi, notamment avec la révolution numérique et l'économie du 3<sup>e</sup> âge. Les administrations

*Les secteurs de la confection et de la chaussure sont particulièrement touchés dans les années 90. En Loire-Atlantique : Chantelle (Saint-Herblain), Biderman (Sainte-Pazanne), KLM (Nozay), Guéméné Confection, SADEC (Saint-Géréon) et Dely (Vieillevigne) ferment ou connaissent des difficultés sérieuses.*

et les différents services publics contribuent également à cette tertiarisation des emplois. Ainsi l'hôpital public est devenu le premier employeur de Nantes, Saint-Nazaire, Châteaubriant...

L'organisation des entreprises évolue : contrairement à l'idée reçue, en France les salariés travaillent dans des entreprises de plus en plus grandes (en 2006, 33 % des salariés travaillent dans une entreprise de plus de 1 000 salariés contre 27 % en 1985), mais sur des établissements de plus en plus petits (toujours en 2006, 38 % travaillent dans un établissement de moins de 20 salariés contre

34 % en 1985). Les collectifs de travail et la représentation syndicale sont éclatés. De même, la structuration de l'emploi change dans les grandes entreprises publiques telles que les PTT, EDF/GDF, France Telecom : elles sont privatisées, restructurées, découpées. Du fait de l'éloignement des centres de décision, la notion d'entreprise est de moins en moins perceptible par les salariés et bouleverse les modes d'action syndicale traditionnels.

La sociologie des emplois est également modifiée : l'essentiel des emplois créés depuis 1999 en Loire-Atlantique, soit 106 000, ont concerné les professions "supérieures" avec + 73 % pour les cadres et les professions intermédiaires (+ 39 %), contre + 21 % chez les employés et + 4 % chez les ouvriers.

Cette dernière décennie est également marquée par une forte hausse du chômage, ce qui amène la CFDT à pousser les feux sur la réduction du temps de travail.

#### Eloignement des centres de décisions

*Exemple : Trelleborg, ex CPIO, ex Draftex à Carquefou. Entreprise née dans les années 60 d'une volonté politique de transférer de l'emploi parisien en province, la CPIO est une filiale de la Régie Renault. Jusqu'à la fin des années 80, les conflits trouvent souvent leur issue par des négociations dans les cabinets ministériels. Mais la privatisation puis la vente de l'entreprise au groupe LAIRD puis au groupe mondial Trelleborg modifie profondément l'action syndicale. Petit à petit, le centre de décision s'éloigne de Carquefou. D'un patron, il ne reste plus qu'un directeur de site dont le pouvoir s'amenuise. Politique salariale, investissements, affectations de marchés, tout se décide « ailleurs », sans toujours savoir où exactement, et encore moins pourquoi et par qui.*

*Les conflits, le dialogue social direct ne suffisent plus. La CFDT adapte donc son action à cette nouvelle réalité : participation au comité d'entreprise européen, anticipation de l'évolution économique avec l'expertise de Syndex, négociation de la GPEC (Gestion prévisionnelle des Emplois et Compétences)...*

#### 1995 - 2000 : les années RTT

Au milieu des années 90, quand le chômage atteint la barre des 3 millions, le débat sur la réduction du temps de travail trouve une nouvelle vigueur. La CFDT adopte l'objectif des 32 heures au Congrès de 1995 à Montpellier. En Loire-Atlantique, les 30 avril et 1<sup>er</sup> mai 1997, l'UD organise une opération d'ampleur, « 32 heures pour les 32 heures » avec la participation de Nicole Notat. Le 27 mars 1999, une manifestation CFDT a lieu à Nantes où la Place Royale est rebaptisée « Place des 32 heures ».

Des accords d'entreprise sont signés comme chez APLIX (semaine de 33 h 06). Le vocable RTT passe dans le langage courant.

Le dispositif "De Robien" est mis en place en 1996. De nombreux accords sont signés dans ce cadre, y compris dans des entreprises sans présence syndicale, par l'entremise du mandatement. En Loire-Atlantique, un des plus emblématiques a été en 1996 celui de la fonderie Bouhyer à Ancenis (RTT à 31 h 45) ou encore à Hydro-Agri à Montoir, à la Société Générale Titres (32 h en 4 jours)...

L'alternance politique de 1997 amène les lois Aubry en 1998 et en 1999. La durée légale du travail est réduite à 35 h au 1<sup>er</sup> janvier 2000. De nombreux accords d'entreprise sur la RTT sont signés en 1998 et 1999 : BTT Nantes, Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire, Mainguy à Vertou...

#### Bouhyer : encore plus de RTT

**R**appelez-vous, il y a peu près deux ans, la fonderie Bouhyer passait à 36 heures et créait des emplois, passant de 200 à 300 salariés. Aujourd'hui, le marché est moins bon. Plutôt que de licencier, la loi de Robien, permet de réduire encore le temps de travail pour garder les emplois. La CFDT a signé pour cet horaire moyen de 31 heures 45 minutes, avec maintien des salaires.

VT 474, oct. 1996

# Le réformisme à l'épreuve des réformes

Toutes ces transformations ne sont pas sans conséquences pour le syndicalisme, notamment pour la CFDT. Par ailleurs, les modèles sociaux construits après 1945 dans les différents pays européens sont bousculés. Le financement de la protection sociale, généralement assis sur le travail, trouve ses limites alors que les besoins vont croissants. Des réformes sont donc inévitables mais jamais faciles. Ainsi, en 1995, une réforme de la Sécurité Sociale est initiée par le gouvernement Juppé ; elle reprend une partie des propositions CFDT – comme la création de l'assurance maladie universelle. Mais l'adjonction d'une réforme des régimes publics de retraite provoque un mouvement social en novembre - décembre 1995 à la SNCF et dans le secteur public. C'est une période difficile pour la CFDT avec des départs de militants. Le courant oppositionnel « Tous ensemble » se constitue alors mais ne réussit pas à se développer.

En 2003, un scénario similaire à celui de 95 se reproduit à l'occasion de la réforme des retraites que la CFDT négocie. Elle obtient le dispositif « Carrières longues » qui permet à plusieurs centaines de milliers de salariés ayant atteint leurs annuités de partir avant 60 ans.

En 2006, la CFDT s'oppose au CPE (Contrat Première Embauche) qui est abandonné et, en 2010, se mobilise contre le report de l'âge de la retraite. Nantes et Saint-Nazaire connaissent alors les plus grosses manifestations intersyndicales jamais vues, avec une très forte mobilisation CFDT (près de 80 000 manifestants à Nantes et près de 40 000 à Saint-Nazaire en octobre 2010).

Dans la dernière période, après la crise dite des "subprimes" commencée en 2007 aux USA, nombre d'entreprises sont touchées par des suppressions d'emplois en Loire-Atlantique : BTT, Goss, Aviatube, Trelleborg, Bobcat ou encore Leduc. S'ajoutent à cette liste les récentes décisions de fermeture d'Alcatel-Lucent à Orvault et de la Seita à Carquefou. De façon générale, c'est tout le tissu économique qui souffre et le chômage ne cesse de progresser.

L'emploi demeure sans conteste la priorité principale des salariés et de la CFDT.

Mais dans une économie globalisée, cette question ne peut se résoudre au seul niveau de la France. Inévitablement, cette période de crise entraîne des réflexes de repli sur soi et n'est pas propice à la mobilisation pour la construction d'une Europe sociale forte. Toutefois, cet objectif reste bien vivant pour l'UD CFDT 44.



Préparation d'une manifestation



Manifestation du 20 mars 2014, Nantes

## Répondre aux défis d'aujourd'hui... et de demain

Les équipes CFDT d'entreprise et les structures interprofessionnelles doivent adapter leur action aux nouvelles réalités et trouver des réponses aux problèmes rencontrés par les salariés. De nouveaux champs de négociation apparaissent comme la GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences), la sécurisation des parcours professionnels, avec de nouveaux outils comme la Base de Données Unique... Parallèlement, et en plus de l'éclatement des grandes entreprises, la structure du salariat évolue

avec le développement des TPE (Très Petites Entreprises).

Tout cela oblige à repenser l'organisation même de la CFDT. De local auparavant, le périmètre d'action des syndicats professionnels CFDT devient départemental voire régional. Des fédérations se regroupent comme Chimie-Energie ou Communication-Conseil-Culture pour mieux répondre aux mutations économiques.

Dans un contexte très peu porteur (difficultés économiques, dette et déficits pu-

blics...), la marque de fabrique CFDT perdure : batailler au présent, dénoncer les licenciements, la mauvaise gestion de certaines entreprises mais aussi garantir un parcours professionnel et de nouveaux droits aux salariés : RTT, complémentaire santé, assurance chômage, formation, égalité professionnelle, retraite, dispositifs "Jeunes".

Pour la CFDT, cette nouvelle période est marquée par un engagement simple et concret : obtenir de nouvelles avancées pour les salariés !

### Salariés des TPE : un nouveau public pour la CFDT

La situation des salariés du tertiaire est très disparate. Dans de nombreuses petites entreprises, le syndicalisme est absent, les droits aussi.

Sur Nantes, en parallèle des nombreuses actions confédérales en direction des salariés des TPE, la CFDT a mis en place en 2010 une action sur le long terme à travers une implantation à Saint-Herblain, principale zone d'activité tertiaire. Une militante est investie à temps plein sur la zone pour créer de nouvelles sections, informer les salariés, représenter la CFDT. Avec un succès certain : création de sections d'entreprises, mise en place de pique-niques pour accueillir des adhérents issus des TPE, etc.

### L'accord Compétitivité chez STX

Au début des années 2010, la situation est grave aux Chantiers STX de Saint-Nazaire : carnet de commandes presque vide, chômage partiel et sous-traitants aux abois. L'existence même du chantier naval est menacée.

A l'été 2012, la direction pose le problème de la compétitivité en terme de coût dans l'environnement très concurrentiel du marché des paquebots et ouvre une négociation sur ce sujet. Bien consciente des enjeux sur l'emploi, la CFDT accepte d'entrer dans la négociation, à la différence de CGT et FO. Après plusieurs rebondissements et un premier échec en 2013, les négociations débouchent mi-2014 sur un accord de compétitivité : gel de jours RTT pour trois ans mais augmentation des salaires de 2,4 %. L'accord est signé par la CFDT et la CGC. Il permet de débloquer la signature de plusieurs commandes dont celle d'un grand paquebot. Ainsi, le plan de charge des Chantiers est rempli pour quatre ans et son avenir s'est éclairci. Encore une fois, courageusement, la CFDT a clairement fait le choix de l'emploi.



Signature de l'accord chez STX

### Les nouvelles formes de travail

Depuis l'ANI (accord national interprofessionnel) de juillet 2005 sur le télétravail, de nombreuses entreprises des champs professionnels du syndicat Communication, Conseil, Culture ont signé des accords sur le télétravail, que ce soit des entreprises nationales comme la Poste, Orange, Capgemini, Accenture, Atos ou des PME locales comme SNEDA ou ODIMA. Ces négociations ont souvent été conduites sous la pression des salariés, en particulier des cadres, très demandeurs de concilier au mieux vie professionnelle et vie personnelle. C'est là un moyen de rapprocher l'action syndicale des préoccupations des salariés et de tirer les bénéfices d'un syndicalisme de proximité.



# Le quotidien de l'action syndicale de 1964 à nos jours

Pourquoi adhérer à un syndicat ? Pour être défendu collectivement ou individuellement, qu'il s'agisse de préoccupations liées au travail, à l'emploi ou de revendications plus générales.

Pourquoi choisir la CFDT ? Parce qu'on juge que c'est la CFDT qui fait au mieux selon la situation (contexte général, investissement de ses militants, décisions prises...) et aussi pour les valeurs de solidarité et de justice sociale qu'elle porte.

De 1964 à 2014, les militants de l'UD CFDT ont développé toutes les formes de l'action syndicale : informer les salariés et la population, animer les réunions pour décider des projets à défendre et des ac-

tions revendicatives à mener, organiser ces actions, représenter les salariés et négocier. Selon les périodes et en fonction des contextes, l'investissement a été plus ou moins fort sur tel ou tel axe.

Et parallèlement, ces militants se sont formés – on ne naît pas militant syndical, on le devient – et ont contribué à développer la CFDT.

De 1964 à 2014, l'évolution des technologies est bien visible : de l'affiche écrite à la main ou du tract ronéotypé au courrier électronique ou à l'interview à la télévision locale, cinquante années ont passé...

Mais c'est l'engagement quotidien du militant CFDT qui emporte l'adhésion du salarié. L'UD 44, les UL et les syndicats le savent bien !

## Informer



Union Atlantique  
Juin 1972, n° 466

Un syndicat n'est reconnu que parce qu'il communique sur ce qu'il fait. Pour accorder leur confiance et s'impliquer dans les actions syndicales, les salariés ont besoin de savoir ce que la CFDT demande, obtient (ou n'obtient pas, suivant les cas...). Pour juger en toute connaissance de cause, ils doivent aussi connaître les réponses de l'employeur, les réactions des autres organisations syndicales et, selon les situations, celles des pouvoirs publics.

De nombreuses informations passent par les contacts directs et les réunions avec les salariés. Elles permettent de construire ensemble les revendications. Pendant les débrayages et les manifestations, les prises de parole permettent aussi à la CFDT de faire connaître ses positions.

Mais il faut également laisser des traces écrites ! Adaptés aux différents publics auxquels ils s'adressent, les écrits des équipes CFDT de Loire-Atlantique (tracts, communiqués de presse, textes de congrès...) reflètent la vie syndicale du territoire à tous les niveaux et durant ces cinquante années.

De 1964 à 2014, la nature de la communication syndicale n'a pas varié. Seules les modalités et les formes ont évolué – en particulier avec l'arrivée des nouvelles technologies.

**Une victoire CFDT : le départ à la retraite avant 60 ans**  
La négociation sur les retraites complémentaires et le décret paru le 31 octobre mettent en place les départs anticipés. Un nouveau droit qui doit être mis à l'actif de la CFDT.

VT 543, novembre 2003



**Chez les barbares!...**  
Au fil des chroniques de la VT, les farouches "Barbares" de l'UD CFDT 44 protestent avec vigueur et humour contre l'oppression des salariés.



UL d'Ancenis, après le décès de 15 salariés qui étaient transportés dans une bétailère



Autocollant, avril 1975



### LE CALENDRIER DE LA CAMPAGNE

NANTES (Place du Commerce)	LA BAULE Pornichet Le Pouliguen	GUÉRANDÉ Lo Croisic Féden	PORNIC St-Brevin
14 h 30 à 17 h 30 • Lundi 17 juillet • Lundi 7 août	9 h à 17 h • Mardi 18 juillet • Mardi 8 août	14 h 30 à 17 h 30 • Mercredi 19 juillet • Mercredi 9 août	9 h à 17 h • Jeudi 20 juillet • Jeudi 10 août

VT 560, juin 2006. Caravane pour les saisonniers



Un patron vu par l'UL de Châteaubriant



cap sur 2011, affiche UD

# Animer - Débattre - Décider



Il leur en faut des qualités aux militants syndicaux ! Être à l'écoute des salariés, c'est important mais ce n'est pas suffisant : les opinions sont souvent opposées, les propositions peuvent être contradictoires... Il faut faire preuve d'un solide esprit de synthèse et d'un sens tactique qui permette de prendre les bonnes décisions dans l'intérêt général des salariés. Et comme, sauf dans de très rares cas, les décisions prises ne peuvent pas convenir à tous, il faut ensuite continuer à informer et à argumenter !

De 1964 à 2014, ces compétences militantes ont permis à l'UD CFDT de tracer son chemin dans un environnement toujours plus complexe.



# Mener les actions revendicatives

Dates	Horaires	Durée effective
Mardi 9 avril	16 h 45 à 17 h 45	1 h 00
Mardi 23 avril	15 h 00 à 16 h 00	1 h 00
Mercredi 24 avril	11 h 10 à 11 h 40 17 h 00 à 17 h 30	1 h 00
Jeudi 25 avril	17 h 00 à 17 h 45	0 h 45
Lundi 29 avril	16 h 15 à 17 h 00	0 h 45
Mardi 30 avril	9 h 45 à 17 h 45	7 h 10
Jeudi 2 mai	10 h 00 à 17 h 45	6 h 45
Vendredi 3 mai	15 h 00 à 17 h 45	2 h 45
Lundi 6 mai	15 h 00 à 17 h 45	2 h 45
Mardi 7 mai	4 fois 1/2 h	2 h 00
Mercredi 8 mai	Toute la journée	9 h 30
Jeudi 9 mai	4 fois 1/2 h	2 h 00
Vendredi 10 mai	10 h 30 à 11 h 30 15 h 00 à 16 h 00	2 h 00
Lundi 13 mai	Toute la journée	9 h 30
<b>Total</b>		<b>48 h 55</b>

1968. Récapitulatif des débrayages à Sud-Aviation, Bouguenais



Les esprits pratiques se révèlent dans l'organisation des actions revendicatives : "tracter", préparer le matériel, rédiger les prises de parole, échanger avec les salariés pendant les mouvements, rencontrer les employeurs, imposer un rapport de force mais aussi négocier... C'est la face la plus visible de l'action syndicale.

Mais il existe d'autres formes d'action syndicale que les débrayages et les grèves. Aujourd'hui, on peut dire que le dialogue social a progressé au quotidien sur les lieux de travail. Parallèlement les centres de décision se sont éloignés et les questions à traiter sont souvent très "pointues". Dans les grandes entreprises, les stratégies sont définies au niveau des sièges et les négociations concernant l'avenir des sites demandent des compétences multiples et nécessitent souvent l'appui de l'UD ou de l'Union régionale.

De 1964 à 2014, les équipes CFDT ont mené toutes les formes, aussi diverses soient-elles, de l'action revendicative.



2011



# Représenter les salariés

## RECONNAISSANCE DE LA SECTION D'ENTREPRISE CE N'EST QU'UN DÉBUT...

*Comme disait un poète, il est des fleurs semées en Mai qui ne fleuriront qu'en automne, d'autres qui ne fleuriront jamais, c'est toujours comme cela dans la nature. Mais, nous pensons que le texte qui vient de sortir sur la reconnaissance de la Section Syndicale, même s'il est très loin de nous donner pleine satisfaction, est un peu comme cette fleur de Mai car c'est l'action de tous les travailleurs qui a permis cette progression dans le droit syndical. Et nous pouvons, notamment à la C.F.D.T., organisation qui a le plus insisté à ce sujet, nous en féliciter, car c'est une contestation de fait de la doctrine de l'entreprise, propriété privée par le droit d'avoir officiellement, légalement une représentation syndicale, car c'est là qu'il nous faut quotidiennement contester le capitalisme, contester le Pouvoir absolu du Patron.*

VT 221, 1969

De 1964 à 2014, cette fonction de représentation des salariés a beaucoup évolué.

Jusqu'en 1968 et même bien au-delà, dans de nombreuses entreprises, le bon vouloir du patron a prédominé.

En 1968, lors de la négociation de Grenelle, la CFDT a obtenu la reconnaissance de la section syndicale d'entreprise et, au fil des années, le rôle des Instances Représentatives du Personnel (IRP) s'est renforcé - dans les entreprises privées comme dans les administrations. En particulier, les lois Auroux de 1982 élargissent les prérogatives du CHS devenu CHS-CT et celles des Comités d'Entreprise.

C'est à cette époque que la CFDT de Nantes décide de lancer l'ACENER (Association des Comités d'Entreprise de Nantes et Région), dans une logique de solidarité et de mutualisation entre "petits" et "gros" CE. L'action culturelle constitue un point fort de l'ACENER, en particulier à travers le festival inter-CE *Charivari* puis la fête *Tissé Métisse* chaque début décembre. En 2012, l'ACENER intègre le réseau national CEZAM.

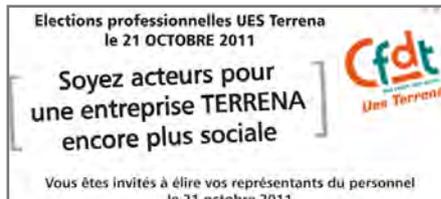
Les lois de décentralisation ont conféré aux Régions les compétences économiques et de formation professionnelle. Les militants de l'UD impliqués dans l'URI participent aux rencontres avec les acteurs politiques régionaux et les mandatés CFDT sont actifs dans de nombreuses structures départementales ou régionales.

Aujourd'hui, on peut dire que le dialogue social a progressé au quotidien sur les lieux de travail mais, parallèlement, les centres de décision se sont éloignés et les questions à traiter sont souvent très "pointues".

Dans les grandes entreprises, les stratégies sont définies au niveau des sièges (souvent au niveau européen) et les négociations concernant l'avenir des sites demandent des compétences multiples.

## Assemblées des D.P. CFDT le 13 octobre à Nantes et Saint-Nazaire

VT 553, 2 juillet 2005



# Se former

Militants Syndicalistes, développez votre compétence en participant aux cours par correspondance « LES ETUDES SYNDICALES »  
Automne 1952  
VT sur la formation permanente des militants

UL Ancenis :

*En 1963, lors de l'inauguration des nouveaux locaux, il est noté avec satisfaction qu'ils permettent l'organisation de sessions de formation des militants.*

La CFTC avait déjà la culture de la formation syndicale et la CFDT a continué à la développer à tous les niveaux de l'organisation. Et dès 1965, le Conseil régional CFDT (la future URI) des Pays de la Loire a pris la responsabilité de la formation syndicale.

Se former, c'est acquérir les connaissances et les compétences indispensables pour l'action quotidienne des militants. C'est aussi participer aux ENO (Écoles normales ouvrières) et aux sessions de l'Institut des Sciences sociales du travail de l'Ouest (ISSTO) où les apports extérieurs et les échanges permettent de consolider les positions syndicales.

L'UD CFDT 44 a toujours veillé à ce que ses militants renforcent l'efficacité de leurs pratiques syndicales par

**Conseillers du salarié :**  
26 militants CFDT et 297 accompagnements (année 2013).

**Tribunaux de Nantes et de Saint-Nazaire :** chaque année, environ 300 salariés accompagnés et près de 100 dossiers engagés aux Prud'hommes.

**Deux commissions juridiques animent le réseau des conseillers et des défenseurs prud'hommes.**

**Fongecif :** dans la délégation régionale de la CFDT, deux militants sont issus de l'UD 44.

Le réseau juridique de l'UD 44



Charivari, VT 367  
janvier 1985



## UN EFFORT CONSIDERABLE DE FORMATION

Le syndicalisme ambitieux que nous voulons construire suppose aussi un intense effort de formation.

De tout temps, la Région a "investi" considérablement dans la formation syndicale, tant nous sommes convaincus de son importance. Avec une vingtaine de sessions régionales et plus de 60 sessions décentralisées dans les UL et les UD, c'est plus de 1 500 militant-e-s qui participent chaque année à des sessions interprofessionnelles de différents niveaux. 200 militants et militantes les prennent en charge !

Nous disposons donc d'un outil essentiel pour assurer la construction d'un tissu CFDT solide pour affronter les temps difficiles que nous traversons car la formation, c'est non seulement un lieu d'acquisition de connaissances pour l'action syndicale, c'est aussi et surtout un lieu de confrontation permettant de mieux se comprendre et de faire progresser notre syndicalisme.

1984. Congrès régional de l'URI CFDT Pays de la Loire

des formations organisées au niveau des UL, de l'UD ou de l'URI. La complexité croissante des problèmes à résoudre a régulièrement augmenté les besoins en formation.

Entre autres formations, sont proposées des formations à la pédagogie, destinées aux militants qui interviennent dans les sessions à différents niveaux et la notion de « méthodes actives » est introduite dès les années 70.

De 1964 à 2014, ce sont des milliers de militants qui ont été formés et ont ainsi pu compléter leur formation initiale. Lors de démarches de VAE (Validation des acquis de l'expérience), ils peuvent faire valoir leur expérience militante et les formations syndicales développées par l'Arefor (Association régionale de formation). Cette structure partenaire de l'Union régionale CFDT décentralise certaines de ses actions en Loire-Atlantique avec l'appui de formateurs de l'UD 44.



## Développer la CFDT

Il n'y a pas d'organisation syndicale sans adhérents. L'adhésion, c'est la reconnaissance des actions menées et un soutien financier indispensable pour la vie syndicale. C'est également un indicateur fort de l'audience des positions prises à tous les niveaux de l'organisation.

1964, une année cruciale pour l'UD à bien des titres ! Les adhérents de la CFTC resteront-ils à la CFDT ? En Loire-Atlantique, les militants CFTC ont été très tôt impliqués dans la réflexion menée par les "Minoritaires" qui étaient bien implantés dans le département où le passage de la CFTC à la CFDT a été voté à 92,5 % des mandats. Ces militants ont su être convaincants auprès de leurs adhérents. Tous n'ont évidemment pas accepté cette décision mais, dès 1966, le niveau antérieur d'adhésions est retrouvé.

Ensuite, des phases de forte progression, de décrue, de stabilisation, de reprise ont marqué ces cinquante années au rythme des évolutions de la CFDT et du contexte.

Si l'engagement pour un syndicalisme d'adhérents ne fait plus débat, proposer l'adhésion n'est pas une démarche naturelle pour de nombreux militants même très engagés.

De CAP développement de la fin des années 1980 aux micro-modules de 2014, l'UD 44 travaille avec les syndicats sous des formes diverses pour valoriser les engagements et les actions de la CFDT dans tous les domaines et pour tous les publics salariés.

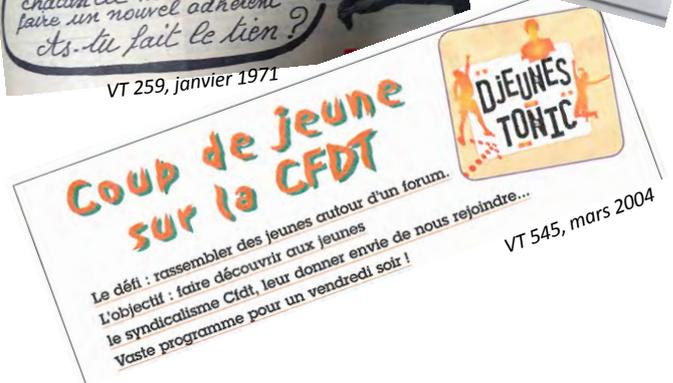
Faire adhérer les salariés et fidéliser les adhérents reste donc un défi à relever quotidiennement !



VT 180, nov. 1964



VT 259, janvier 1971



VT 545, mars 2004



1984 Taux 2000 F

Nom : DUBOIS  
Prénoms : [blanc]  
Adresse : [blanc]  
Profession : Agent de Bureau  
Entreprise (nom et adresse) : [blanc]  
Date d'adhésion : 11/05/84  
N° : [blanc]  
Syndicat : [blanc]  
Fédération professionnelle : [blanc]  
Union interprofessionnelle : [blanc]  
Confédération CFDT : Tél. 247 70 00  
5, rue Cadet - 75439 Paris, Cedex 09  
Signature du rattaché : [signature]



# Vie de l'organisation L'UD 44 en mouvement

## 1964 - 1980 : la primauté de l'interprofessionnel

L'Union des syndicats de Loire-Atlantique a joué un rôle très important dans la déconcessionnalisation de la CFTC. Les débats ont été riches et se sont parallèlement élargis à une réflexion politique sur le modèle de société à construire.

**La jeune UD CFDT 44 choisit de renforcer les structures interprofessionnelles** qui permettent tous ces échanges et confrontations.

« Notre organisation doit d'abord avoir une base interprofessionnelle extrême-

ment solide et c'est dans ce sens que le Conseil a décidé de porter tout son effort sur le renforcement des Unions locales et notamment celles de Nantes puis de Saint-Nazaire. Celles-ci doivent prendre toute leur indépendance politique et administrative [...] Cependant, il apparaît indispensable de maintenir l'appareil de L'Union départementale, notamment pour effectuer la liaison entre les diverses Unions locales Nantes, Saint-Nazaire mais surtout pour coordonner l'activité des petites Unions locales et Sections locales

et leur permettre de se retrouver dans une structure qui ne peut être que départementale ».

Il faut rappeler ici la vigilance à l'époque de l'UL nazairienne à l'égard de l'UL nantaise. Les militants nazairiens craignaient que les Nantais basés au siège même de l'UD, dans la "capitale" du département, n'imposent leurs positions politiques. En donnant « l'indépendance politique et administrative » aux UL et aux Sections locales, les forces devaient être plus équilibrées.



## Quelle organisation pour un nouveau modèle de société ?

Dès 1959, avec le rapport de Declercq et du courant des "Minoritaires" de la CFTC sur la "planification démocratique", les questions économiques sont entrées dans le champ de la réflexion politique, ce qui impliquait déjà la nécessité de connaître les "besoins" des territoires.

En 1963, le Congrès de l'UD CFTC s'est prononcé pour le "socialisme démocratique".

En mai 68, avec son secrétaire Daniel Palvadeau, l'UD CFDT 44 est très fortement engagée dans le mouvement (et dans le Comité central de grève à Nantes) et prône l'instauration d'une démocratie véritable qui décide au plus près des citoyens.

Paradoxalement, alors que l'UD 44 considère qu'il faut s'organiser au plus près

des salariés, elle reconnaît dès 1964 l'échelon régional, voire interrégional. En réalité, il n'y a aucune incohérence dans cette position. La CFTC se réunissait déjà au niveau régional et la jeune CFDT a continué dans cette voie. En effet, elle s'oppose à la centralisation politique et administrative que la France connaît dans les années 60 et considère qu'une autre organisation est possible, plus près des besoins des territoires. La région lui paraît un échelon pertinent pour l'élaboration d'une politique économique.

En juin 1965, l'UD 44 est fortement impliquée dans le 1<sup>er</sup> Congrès du "Comité régional des Pays de Loire" et Gilbert



VT 218, 1968.  
L'URI pour un  
Grand Ouest

Declercq en devient secrétaire général. Et quand en 1970, à son 35<sup>e</sup> Congrès, la Confédération opte pour une organisation fondée sur les URI et sur les fédérations, l'Ouest a une bonne longueur d'avance. L'UD 44, elle, bataille fermement pour que les secrétaires généraux des Unions régionales soient élus au niveau régional et non désignés par la Confédération.

Les idées novatrices des fortes personnalités syndicales de Nantes comme de Saint-Nazaire et le bon taux de progression syndicale dans un département industriel font que l'UD 44 a tenu une place notable au sein de la Confédération.

Mais dans le bouillonnement post 68, la ligne confédérale est encore peu stabilisée. Ce même Congrès de 1970 adopte un



1971, appel à une manifestation intersyndicale

projet de société s'appuyant sur les trois « piliers » du socialisme démocratique (socialisation des moyens de production, planification démocratique et autogestion) mais sur les territoires, l'interprofessionnel et le professionnel débattent à tous les niveaux de ces notions insuffisamment définies.

L'UD 44 tient farouchement à sa ligne politique : engagée pour un syndicalisme prônant le socialisme et non pour soutenir les partis politiques. Au niveau confédéral, le débat n'était pas aussi tranché. Sur le plan interprofessionnel, elle est très attachée à l'unité d'action avec la CGT.

Le politique prend souvent le pas sur le syndical et au final, le message général de la CFDT est brouillé. Les effets commencent à se faire sentir en termes de syndicalisation avant même 1978.

## Années 80 : retour vers le professionnel

Dix ans après les événements et espérances de 1968, l'UD 44 connaît comme les autres UD une phase difficile.

C'est un ensemble de facteurs qui explique le retour vers le professionnel : d'une part, la fin des Trente Glorieuses, le début de la désindustrialisation, la montée du chômage ; d'autre part, les politiques de gauche jugées insuffisantes par les salariés et qui entraînent la baisse des adhésions à la CFDT considérée comme trop proche des politiques.

Les ressources des cotisations diminuent (en particulier de la métallurgie) et les UL et UD peinent à salarier les militants interprofessionnels. Parallèlement, on as-

siste à une montée en puissance de la fonction publique au niveau de l'UD 44 (Santé et Interco) qui peut dégager du temps syndical mais n'a pas la même culture de la lutte syndicale et du travail en interprofessionnel.

Enfin, la création de la section syndicale d'entreprise tant demandée par la CFDT a un double effet : elle est bénéfique pour le développement de la CFDT sur les lieux de travail mais elle vide l'interpro de ses éléments les plus actifs. De façon générale, la forte augmentation des tâches militantes dans les entreprises limite l'investissement dans les syndicats et dans l'interprofessionnel. Les accords profes-

sionnels et les accords de branche actent des avancées pour les salariés : mais il ne suffit pas de les signer au niveau national, il faut les faire vivre dans les entreprises !

Ce besoin d'expertise et la nécessité d'agir par filière (et plus seulement par bassin d'emploi) se traduit également par un regroupement des syndicats. Le militant de section ne fréquente plus l'UL mais participe à Nantes aux réunions de son syndicat devenu départemental.

Il en résulte que dans les UL rurales, le temps syndical dégagé pour l'interprofessionnel est devenu très insuffisant.

### Les UL rurales

Dès 1974, l'UL d'**Ancenis** constate que « les grosses sections ont maintenant des locaux dans les entreprises et sont moins présentes à l'UL qui commence à reposer sur des militants plutôt que sur des syndicats ». Et en avril 1979, elle annonce que le n° 17 de son bulletin trimestriel « sera le dernier, faute de bras ».

En 1994 (VT 452), l'UL du **Pays de Retz** constate que, suite à des fermetures d'entreprises ou à des baisses d'effectifs « en moins de 10 ans, une cinquantaine de délégués ont perdu leur emploi ». Elle s'en trouve évidemment fragilisée.

Fin 1990, sur le secteur de **Clisson**, la fermeture de la **Simo** (filiale de la **Cogema**) a fragilisé l'UL. La section CFDT de la **Simo** avait été fortement engagée dans l'interpro. Les militants des petites entreprises de ce secteur ne disposant pas suffisamment de temps syndical, ils n'ont pu compenser ces pertes militantes.

À **Châteaubriant**, la section CFDT de **Huard** a beaucoup contribué à animer l'UL castelbriantaise. La diminution drastique des effectifs de cette entreprise a entraîné celle du temps syndical, le regroupement des syndicats au niveau départemental a déplacé les militants vers Nantes.

Enfin, les nouveaux militants veulent également préserver leur vie personnelle. Le temps du militantisme dévoué à la seule cause du syndicat est terminé ! La société de consommation touche toutes les catégories sociales, certes de façon différente, et le développement des loisirs bouscule les calendriers syndicaux...

L'engagement dans de nombreuses associations limite également l'investissement syndical.

pour le syndicalisme :  
« l'état de grâce » c'est l'action !



VT 339, octobre 1981

Une situation insatisfaisante de vie au ralenti s'installe progressivement dans certaines structures. Mais à cette époque, l'attention se porte surtout sur les débats idéologiques. Des années 80 aux années 2000, trois Secrétaires généraux se sont succédé : Bernard Henry (1976-1984), Jo Deniaud (1985-1993) et Jean-Pierre Chéné (1993-2002) et leurs mandats ont été marqués par les débats liés à l'évolution de la ligne confédérale. Si la question de l'évolution des structures ne s'impose pas dans cette période, elle devient ensuite une véritable préoccupation pour les autres responsables interprofessionnels.

## À partir des années 2000, clarification des responsabilités



Jean-Paul Leduc

Réflexions et débats menés à tous les niveaux et souvent avec les mêmes acteurs ; incohérence du calendrier des congrès de l'UD, de l'URI et de la Confédération ; abondance (voire surcharge) de tâches avec moins de temps dégagé pour l'interpro ; moindre disponibilité des militants : il était temps de réfléchir à une structuration mieux adaptée à la réalité du nouveau militantisme.

Jean-Paul Leduc, secrétaire de l'UL de Saint-Nazaire de 1985 à 1991, puis de l'URI Pays de la Loire de 1992 à 2002, initie une large réflexion qui est actée au Congrès régional de Saint-Nazaire en 2001.



Congrès régional, novembre 2001, Saint-Nazaire



Jean-Pierre Chéné

En 2002, au cours du mandat de Jean-Pierre Chéné, le rapport d'orientation du 44<sup>e</sup> Congrès de l'UD décrit une nouvelle perception des structures :

« L'action de la CFDT de Loire-Atlantique, ça n'est pas l'action de l'UD de Loire-Atlantique, c'est celle de toutes les structures CFDT agissant sur le territoire de la Loire-Atlantique. C'est la réalité, celle que perçoivent

la grande majorité des salariés et de la population. Les différenciations entre UL, UD ou autres, les querelles pro ou interpro leur sont totalement indifférentes puisqu'ils ne les soupçonnent même pas. La CFDT, c'est la CFDT, point ».

Ces questions d'organisation sont ensuite régulièrement travaillées au niveau de l'UD, des UL et de l'URI.

**En 2005 Laurent Berger, Secrétaire général de l'URI Pays de la Loire, présente au 15<sup>e</sup> Congrès régional la nouvelle architecture des niveaux de décision qui s'est progressivement construite.**

« L'URI a aujourd'hui une légitimité que personne ne conteste ni ne remet en cause. La dimension qu'elle a désormais acquise faisait réellement défaut à l'ensemble du syndicalisme territorial que nous avons la volonté de construire. Et si personne, ni aucune autre structure ne souhaite un retour en arrière, c'est aussi parce que chacun, à son propre niveau, a contribué à donner du sens, de la cohérence à notre projet commun. Nous sommes passés du dire au faire... [...] Les

Unions départementales et les Unions locales reconnaissent en l'Union régionale une véritable structure politique, qui a dépassé le stade de "coordination des UD" et qui prend toute sa place, en véritable interface territoriale avec la Confédération, les pouvoirs publics, les partenaires sociaux et les différentes institutions. »

Il fallait aussi retrouver un équilibre entre l'interpro et le professionnel car dans les années 90, on était passé « sans nuance,

[...] d'un syndicalisme interprofessionnel fort, porteur de grands débats de société, à un syndicalisme professionnel tout aussi exigeant, priorisant l'adhérent dans son champ professionnel... ».



Laurent Berger

**Cette nouvelle architecture repositionne les cinq Unions départementales comme des maillons essentiels entre l'Union régionale et les Unions locales.**





Avec son secrétaire général Yvan Ricordeau, 1<sup>er</sup> secrétaire général non issu de l'industrie ou du bâtiment, l'UD 44 a pris toute sa place dans la définition de

cette nouvelle structuration : en effet, on imagine mal que cette évolution ait pu se faire sans l'appui de l'UD qui rassemble 45 % des adhérents de l'URI... Et si cette nouvelle place de l'URI ne pouvait être acceptée sans interrogations légitimes sur le nouveau rôle de l'UD, elle a été largement plébiscitée par les militants de l'UD 44.



Avec Isabelle Mercier, 1<sup>ère</sup> femme secrétaire générale de l'UD 44, la mutation continue et, au cours du mandat 2010-2014, s'étend à l'articulation "UD – UL". On arrive donc à la structuration suivante :

- L'URI Pays de la Loire est la structure politique de référence qui fixe les orientations.
- L'UD 44 coordonne l'action des syndicats sur des questions territoriales ou thématiques inscrites dans les orientations de l'URI. Elle impulse des proposi-

tions et des initiatives couvrant le département. Elle apporte son appui aux équipes pour renforcer leur implantation et leur développement.

- Elle contribue à élaborer démocratiquement les orientations de l'Union régionale et de la Confédération.
- Les UL assurent l'accompagnement de proximité auprès des sections, des adhérents et de tout salarié.

**Lente percée du plafond de verre !  
Place des femmes dans les Bureaux de l'UD**

1964	moins de 1 % de femmes
1995	22 % de femmes
2010	29 % de femmes
2014	44 % de femmes au Bureau

1<sup>ère</sup> femme Secrétaire générale de l'UD 44



**LOIRE ATLANTIQUE**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## 2014 : nouvelle organisation de l'UD CFDT 44

En mars 2014, le 47<sup>e</sup> Congrès de l'UD CFDT 44 a défini les trois grandes fonctions de l'UD.

**La fonction politique** consiste entre autres missions à *organiser et animer la vie démocratique au niveau interprofessionnel en Loire-Atlantique permettant l'expression des idées et l'appropriation des enjeux*. Et également de *produire des analyses, des idées, des positions spécifiques au territoire relevant du champ interprofessionnel départemental*.

**La fonction opérationnelle** concerne le rôle d'accompagnement des syndicats. L'UD établit l'interface entre les orientations politiques de l'URI et les syndicats sur son champ territorial. En ce sens, elle vient alimenter la politique revendicative de l'URI à la lumière de ce qui se passe sur le terrain dans les entreprises et les administrations.

Au-delà des pôles de Nantes, Saint-Nazaire, l'UD a la volonté constante de faire vivre avec les militants locaux une présence sur tous les territoires : Ancenis, Basse-Loire, Clisson, Châteaubriant. Une nouvelle dynamique a vu le jour à Saint-Herblain et dans le Sud-Loire avec un local à Sainte-Pazanne.

**La fonction "gestion interne"** donne à l'UD la responsabilité des ressources humaines et financières de la CFDT sur toute la Loire-Atlantique.

C'est Franck Truong, le nouveau secrétaire de l'UD 44, qui va faire passer le cap de la cinquantaine à l'UD CFDT de Loire-Atlantique.

Une UD, qui à chaque nouvelle étape de la vie syndicale, a su réagir et se mettre en mouvement pour continuer à affirmer son rôle de défense des salariés et sa volonté de transformation sociale.



# CFDT Loire-Atlantique : chronologie des responsables UD 44 / UL Nantes / UL Saint-Nazaire de 1945 à 2014

		1945	1946	1947	1948	1949	1950	1951	1952	1953	1954	1955	1956	1957	1958	1959	1960	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Union départementale 44	Secrétaire général UD	1945 - 1958 Jean Raulo						1958 - 1967 Gilbert Declercq						1967 - 1976 Daniel Palvadeau						1976 - 1984 Bernard Henry						1984 - 1993 Joseph Deniaud						1994 - 2002 Jean-Pierre Chéné						2002 - 2009 Yvan Ricordeau						2009 - 14 Isabelle Mercier		2014 Franck Truong																										
	Permanents avec mandat UD	1959 - 1968 Charles Forget												1964 - 1969 René Pernès						1965 - 1996 Hervé Béliard												1996 - 2001 France Colom						2001 - 2010 Carole Bailleux																																		
Union locale Nantes	Président UL Nantes	1949 E. Merel		1950 - 1953 Marcel Peyraud			1953 - 1961 Eugène Martin						1986 - 1990 Gérard Douache																																																											
	Secrétaires généraux UL	1963 - 1967 Daniel Palvadeau						1967 - 1976 Daniel Palvadeau						1976 - 1984 Serge Perrin						1985-1987 J.-Y. Morice			1987 - 1990 Pierre Legars			1990 - 1994 Jean-Pierre Chéné			1994 - 2004 Marcel Gautier			2004 - 2009 Chantal Richard			2009 - 2014 Michel Bourdinot			2014 Franky Pozzetto																																		
	Permanents	1952 Paul Ogier		1956 - 1960 Bernard Cadou			1962 - 1973 Joseph Ayoul						1976 - 1981 Jo Bertho						1981 - 1985 Jean-Yves Morice			1987 - 1990 Christian Boucher			1991 - 2001 Solizic Ernoult						2001 - 2010 Alain Rodicq						2010 - 2014 Anne Leman																																			
	Permanents	1949 Jean Charrier		1950-51 M Lusseau		1953 - 1956 Yves Ollivier			1960 - 1963 Charles Bolo			1973 - 1976 Bernard Henry			1976 - 1987 Yves Bonnin																																																									
	Permanents													1984 - 1989 Gilles Couvrant						1991 - 1995 Alain Plaud Mi-temps UL Cap Dévelop.																																																				
	Service juridique UL Nantes													1963 - 1978 Charles Bolo						1979 - 1990 Jeannette Mercier						1990 - 1993 André Leray			94 - 95 JP Radigois			1996 - 2004 Maria-Christina Santamaria																																								
Union locale Saint-Nazaire	Permanents							1969 - 1972 Jean Pussat			1973 - 1977 Louis Morice			1979 - 1985 Joseph Deniaud																																																										
	Permanents	1956 - 1958 André Mornet						1959 - 1969 Yves Thoby						77 - 79 André Daniel						1985 Y. Mar-zellière			1996 - 2002 Laurent Berger						2002 - 2008 Philippe Chalet			2009 - 2012 Thierry Capitaine		2012 Jean-François Chapeau																																						
	Secrétaires généraux	1945 - 1958 secrétaire de l'UL 1952 - 1958 président UD 44 Nestor Rombeaut						1958 - 1968 André Mornet						1969 - 1979 Yves Thoby						1979 - 1985 André Daniel			1985 - 1991 Jean-Paul Leduc			1991 - 2005 Jean-Yves Texier						2005 - 2009 Isabelle Mercier			2009 - 2011 Philippe Chalet		2011- Gérard Bourguenolle																																			

Notes

Présidents Union Nantaise des syndicats des travailleurs chrétiens	
1940 - 1944	Yves BODIGUEL
1949	Édouard MÉREL
1950 - 1953	Marcel PEYRAUD
1954 - 1961	Eugène MARTIN
Président de l'UD 44 des syndicats des travailleurs chrétiens	
1952 - 1958	Nestor ROMBEAUT

Permanents UL de Nantes (1 an ou 2 ans)	
1949	Jean CHARRIER
1951 - 1951	M LUSSEAU
1952	Paul OGIER
Juin 1989 à avril 1990	Christian BOUCHER
1994-1995	Jean Paul RADIGOIS (Juridique)

Permanents UL de Saint-Nazaire (1 an ou 2 ans)	
1971 - 1972	Jean PUSSAT
1985	Yves MARZELLIÈRE

Le lecteur sera indulgent s'il trouve des erreurs ou omissions. Le Groupe Histoire le remercie de les lui indiquer.

# Un premier travail à poursuivre

Aux lecteurs qui pourraient s'étonner de ne pas trouver dans cette plaquette telle ou telle information, deux réponses possibles. Tout d'abord, toute présentation de documents mérite d'être questionnée, celle-ci comme d'autres que nous aurions pu envisager. Mais surtout, le cadre d'une brochure oblige à une sélection drastique : il a fallu trier, trier et encore trier. C'est ainsi qu'à part les noms des secrétaires d'UD et d'UL ainsi que ceux des permanents interprofessionnels, aucun autre nom de militant n'est mentionné. Citer tel militant et oublier tel autre ? Ce risque n'a pas été pris tant le foisonnement des noms rencontrés prouve à quel point le syndicalisme CFDT, c'est tout d'abord une affaire d'équipes !

De même, les syndicats pourraient penser qu'ils sont les oubliés de cette brochure – surtout ceux dont les forces vives ont contribué fortement à faire vivre l'interprofessionnel. Nous leur proposons un défi : intégrer le "Groupe Histoire" de l'UD et contribuer à écrire leur histoire militante. Profitons de toutes les mémoires vivantes qui donnent sens aux documents archivés.

De nombreux thèmes de l'action de l'UD CFDT 44 n'ont pu être traités ou développés. Ce document est avant tout une base de départ pour une recherche plus approfondie ouverte à toutes celles et tous ceux qui seraient intéressés par la poursuite de ce travail à travers le Groupe Histoire de l'UD CFDT 44.

Faites-vous connaître auprès de l'UD CFDT 44 : vos bonnes volontés seront les bienvenues !

Monique Martin, Bernard Geay, Jacques Colas,  
coordinateurs du groupe "Histoire" de l'UD CFDT 44  
Mise en page Dominique Veneau

## Contacts

**Courriel** [histoire.cfdt44@orange.fr](mailto:histoire.cfdt44@orange.fr)

**Site** [www.paysdelaloire.cfdt.fr](http://www.paysdelaloire.cfdt.fr)  
onglet "Notre histoire"

**UD 44** Union départementale CFDT 44  
9 place de la gare de l'État  
44276 Nantes cedex 2

Tél. 02 40 44 66 20 / 02 51 83 29 11

Courriel [loire-atlantique@paysdelaloire.cfdt.fr](mailto:loire-atlantique@paysdelaloire.cfdt.fr)

Site [www.cfdt44.org](http://www.cfdt44.org)

**URI Pays de la Loire** Union régionale interprofessionnelle  
des Pays de la Loire

15 D boulevard Jean Moulin  
CS 40209 Nantes cedex 4

Tél. 02 40 44 66 40

Courriel [uri@paysdelaloire.cfdt.fr](mailto:uri@paysdelaloire.cfdt.fr)

Site [www.paysdelaloire.cfdt.fr](http://www.paysdelaloire.cfdt.fr)

# GROUPE HISTOIRE CFDT 44

Novembre 2014